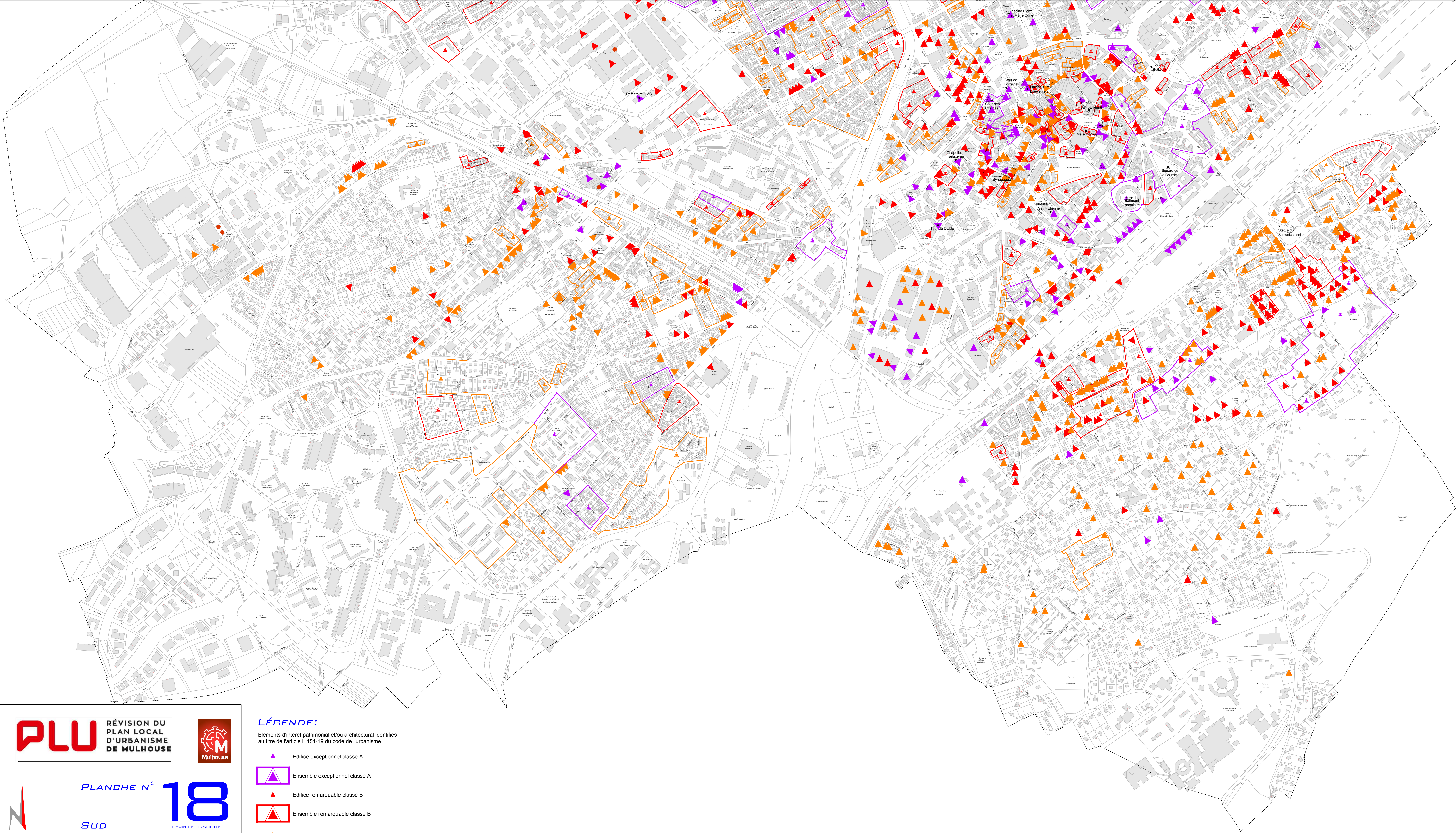




PLU RÉVISION DU
PLAN LOCAL
D'URBANISME
DE MULHOUSE



PLAN N° 18
SUD
ECHELLE: 1/50000

PLAN PATRIMONIAL

REVISION
APPROBATION

LÉGENDE:

Eléments d'intérêt patrimonial et/ou architectural identifiés
au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme.

- ▲ Edifice exceptionnel classé A
- ▲ Ensemble exceptionnel classé A
- ▲ Edifice remarquable classé B
- ▲ Ensemble remarquable classé B
- ▲ Edifice intéressant classé C
- ▲ Ensemble intéressant classé C
- Cheminée à protéger
- ★ Bâtiment ou site protégé au titre des monuments historiques